

COMMUNE DE NOAILHAC



DÉCISION DU MAIRE

Décision n° DE2026/01

Choix entreprise pour travaux de voirie Chemin de Courlat et Route de Haut la Côte

1.1 Marché public

Vu la délibération n°2026-31 du 3 septembre 2026 donnant délégation complémentaire du Conseil Municipal à Mme la Maire pour la prise de décision concernant le choix d'une entreprise lorsque les travaux n'excèdent pas la limite de 90 000 € H.T ;

Considérant la nécessité de faire des travaux sur le Chemin de Courlat et la Route de Haut la Côte ;

Considérant les offres reçues des entreprises suivantes :

- | | |
|---|----------------------------|
| - SPIE Batignolles à Brive la Gaillarde : | 6 048.63 € soit 7 258.36 € |
| - DEVAUD TP à Brive la Gaillarde : | 6 523.57 € soit 7 828.28 € |
| - Freyssinet Laligand à Objat : | 6 202.20 € soit 7 442.64 € |

Considérant que l'entreprise Freyssinet Laligand propose un revêtement tricouche pour la Route de Haut la Côte alors que les 2 autres entreprises proposent un revêtement bicouche ;

DÉCISION

Mme la Maire :

➤ **DÉCIDE** de choisir l'entreprise Freyssinet Laligand pour un montant de travaux H.T. de 6 202.20 € soit 7 442.64 € TTC.

➤ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026, en section d'investissement, à l'article 2151 ;

➤ **PRÉCISE** le plan de financement comme suit :

☞ subvention du Conseil Départemental (50% du montant H.T.) :	3 101.10 €
☞ FCTVA :	1 220.89 €
☞ remboursement assurance dégâts Chemin de Courlat :	416.31 €
☞ reste à charge pour la commune :	2 704.34 €

Noailhac, le 08 septembre 2026


Evelyne STRAUSS,
Maire de Noailhac.

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet www.telercours.fr.

Publier sur le site internet de la commune et sur Panneaupocket le 11 septembre 2026